



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

«Par kg de lait: 1 Fr. pour le paysan»!

Signez et faites signer le contrat d'adhésion à EMB

Uniterre a lancé depuis quelques jours une campagne d'adhésion à une commission d'Uniterre intitulée «Par kg de lait: 1 Fr pour le paysan». L'objectif est de créer un mouvement fort de producteurs de lait en Suisse qui soutiennent les quatre points ci-dessous (ce sont les points qui sont revendiqués par plus de 55'000 producteurs de lait en Europe):

1. Le prix équitable qui est seul à même de garantir la durabilité de la production laitière en Suisse est de minimum 1 Fr. par kg de lait payé net au producteur.

2. La gestion des quantités de lait à produire doit être en main des producteurs.

3. Les personnes responsables des négociations avec les différents acteurs du marché sont élus par les producteurs.

4. Si le résultat des négociations n'est pas satisfaisant, différentes actions peuvent être engagées et notamment une grève générale européenne des livraisons de lait.

Après trois ans de travail auquel Uniterre a participé, plusieurs organisations de producteurs de lait actives en Europe se sont constituées et fédérées sous le chapeau de la plateforme «European Milk Board» (EMB) et se sont mises d'accord sur des revendications communes de prix et d'actions. Parmi les grandes organisations, on trouve les Allemands du Bundesverband Deutscher Milchviehhalter (BDM) qui regroupe 50% du lait allemand, l'organisation autrichienne IG-Milch, les Belges du Belgian Dairy Board, les Hollandais du Dutch Dairy Board et bien d'autres encore; la liste s'allonge de mois en mois!

Ensembles, ces organisations constituent la plus grande alliance sectorielle de producteurs jamais constituée en Europe. C'est également la première fois que des producteurs déterminent unanimement le



Le logo européen du mouvement des producteurs de lait.

prix qu'ils veulent obtenir pour leur lait!

Uniterre ne veut pas manquer le train et s'engage pleinement pour créer un mouvement similaire et aussi large que possible en Suisse. C'est dans ce sens qu'il multiplie les séances d'information dans toute la Suisse romande et qu'il fait signer un contrat d'adhésion à EMB par l'intermédiaire de la commission d'Uniterre «Par kg de lait, 1 Fr. pour le paysan».

A l'heure actuelle, et suite à cinq petites séances d'information dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Jura et Valais, près d'une trentaine de producteurs ont déjà adhéré aux revendications de la commission. Celle-ci représente désormais déjà plus de 4'000'000 de kg de lait qui proviennent de toute la Suisse romande et des contrats arrivent

maintenant chaque jour au secrétariat.

Cet engouement soudain montre qu'Uniterre est sur la bonne route pour créer un large mouvement, une lame de fond, en collaboration avec les collègues européens pour que tous les producteurs puissent enfin atteindre un jour un prix équitable pour leur lait. Nous appelons dès lors toutes les organisations qui adhèrent à notre objectif des 1 Fr au moins pour tous et à l'utilisation de la grève du lait européenne comme outil ultime à nous rejoindre et à participer à nos différentes séances d'information.

Séances: 12 juin à 20h à l'Auberge d'Eclépens-20 juin à 20h30 à la salle Arthur Parquet de Vouvry, parking Maison de Commune, 25 Grand Rue, salle indiquée par fléchage et plan sur www.uniterre.ch



Marché laitier

Les régions mobilisées

Pages 2, 3 et 8



Uniterre

Echos de l'AG du 10 mai

Page 3



Contractuel

Charrotons

Page 5



Conditions sociales

Chicanerie ou nécessité

Page 6

MARCHÉ DU LAIT

Un mouvement en marche

Depuis la mi-mai, Uniterre organise de nombreuses séances ayant pour but de présenter le mouvement européen de revendication d'un prix du lait rémunérateur pour tous et comment, en Suisse, nous pouvons activement participer à un tel mouvement. Nous vous présentons ci-après le premier bilan des réunions qui se sont tenues jusqu'à ce jour.

Jusqu'à aujourd'hui, Uniterre a organisé cinq séances décentralisées de présentation des activités syndicales des organisations membres de la plateforme européenne EMB, avec en 1ère partie, un accent mis particulièrement sur les mouvements allemands BDM et autrichiens IG-Milch (avec leur projet de lait correctement rémunéré «A Faire Milch»).

Europe interpelle et montre que des producteurs organisés, solidaires autour de revendications communes de prix et d'actions, peuvent être à la fois très puissants et constructifs. Lors de ces séances, on ne parle plus de concurrence entre paysans, mais de solidarité et de revendications communes. On ne parle plus de politique partisane, mais d'objectifs, de visions communes et

Et des contrats arrivent chaque jour au secrétariat. Visiblement, les producteurs suisses veulent participer pleinement au mouvement européen et Uniterre s'en réjouit! C'est de cette manière-là que nous pourrions avancer vers des jours meilleurs pour l'ensemble de la paysannerie. Les producteurs doivent vivre de leur production et doivent définir leurs prix; et pour Uniterre, comme pour les

paysannes suisses, aux organisations de producteurs et interprofessions qui le souhaitent.

Nicolas Bezençon

Drapeaux grève du lait
A commander auprès du secrétariat ou www.uniterre.ch



Mobilisation des producteurs de lait allemands ce printemps devant un acheteur.



Séance en mai 2007 avec des producteurs dans le Chablais.

En 2ème partie de séance, Uniterre présente ses propositions et ses visions ainsi que le contrat d'adhésion à la commission «par kg de lait: 1 Fr. pour le paysan». Cette commission spécialement conçue pour le lait sera inscrite dès que possible - mais vraisemblablement déjà cet automne - à la plateforme européenne EMB. Par ce moyen, et par l'engagement de nombreux producteurs, Uniterre veut lancer un large mouvement en Suisse, une lame de fond, en collaboration avec les 55'000 producteurs européens, pour que tous les producteurs puissent un jour obtenir un prix équitable pour leur lait; avec comme moyen de pression ultime, la grève du lait européenne.

Changer de paradigme

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces séances suscitent un fort intérêt des producteurs et forcent les autres organisations à se positionner sur la question du prix du lait. Ce mouvement dépasse d'ailleurs très largement le cadre des membres d'Uniterre puisqu'environ 1/3 des personnes présentes aux séances ne sont actuellement pas membres du syndicat. L'ampleur du mouvement en

de souveraineté alimentaire européenne. On ne parle plus de produire plus pour exporter, mais de gestion de la production et du regroupement de l'offre. On ne parle plus de prix «de toute façon à la baisse», mais d'une augmentation réelle et obligatoire du prix. On ne parle plus d'accepter des baisses de quelques centimes, mais de grève du lait européenne. On ne parle plus de la fin des paysans, mais de conditions qui permettent une augmentation du nombre de personnes formées et correctement rémunérées sur les exploitations. On ne dit plus que la ferme idéale est de 25 ou 500 vaches, mais de prix corrects qui puissent permettre à chacune d'elle de se maintenir et de se développer. Bref, lors de ces séances, Uniterre parle de solidarité paysanne suisse et européenne, de visions, de marché, de prix et de rémunération; n'en déplaise à certain.

Mobilisation croissante!

Actuellement, la commission «par kg de lait: 1 Fr. pour le paysan» regroupe plus de 4'000'000 de kg de lait et plus d'une trentaine de producteurs de Suisse romande et même de Suisse allemande.

55'000 producteurs européens, il est d'un minimum d'1 Fr par kg de lait! Sans cela, jamais nous n'obtiendrons de meilleurs prix. Uniterre et de plus en plus de producteurs en sont convaincus.

A votre disposition

Dans les prochains mois, Uniterre va multiplier les séances d'information et renforcer sa présence sur le terrain afin d'expliquer, de rassembler, de discuter et de faire signer des contrats d'adhésion. Les responsables des sections (liste ci-contre) sont à votre écoute et sont chargés de faire le relais avec le secrétariat central de Lausanne. Nous nous déplaçons volontiers dans toutes la Suisse romande, même pour des séances en petit comité. Si vous voulez faire signer vos voisins et collègues, le contrat d'adhésion est en page 8, en permanence téléchargeable sur notre site internet www.uniterre.ch ou sur demande au secrétariat 021/6017467.

Nous sommes également ouverts pour présenter - tant le mouvement européen, que celui qui se met sur pied sur le plan suisse - à toutes les organisations

Responsables sections

Section VD:
Charles-Bernard Bolay
0794091442

Section GE:
Alexis Corthay
0796857167
acorthay@bluewin.ch

Section NE:
Jean-Philippe Franel
0796040540
jeanphifranel@bluewin.ch
Valérie Thiébaud 032 7512450
valerie.thiebaut@bluewin.ch

Section FR:
Jacques Barras
0792460919
j.barras@uniterre.ch

Section Chablais-VS:
Pierre Moreillon
0793129893

Section Jura:
Charles Bringold
0794152175

LE LAIT FAIT RÉAGIR NOS LECTEURS...

Les membres d'Uniterre sont nombreux à relever les incohérences qui secouent le marché laitier.

Paysannes et paysans suisses mettez les drapeaux en berne !

Le gouvernement a décidé hier qu'il était préférable de transformer votre produit en Allemagne plutôt que chez les transformateurs du pays, alors que ces derniers donnent de l'emploi, paient des impôts et soutiennent certainement les sociétés locales. Cette décision va mettre sous pression la filière suisse du lait avec pour résultat une nouvelle baisse de prix à la production et à terme la disparition de cette dernière.

En prenant cette décision, le gouvernement remet en question le sens de la nation ou de la communauté et ne respecte pas le sens de la loi sur l'agriculture. Est-ce que vous paysannes et paysans pouvez encore être fiers d'être suisses ?

Le principe du libre marché ébranle de plus en plus la cohésion nationale. Certains profitent largement de la possibilité qui leur est offerte de délocaliser pour payer toujours moins cher des produits qui passeront la frontière avec un minimum de taxe et qui leur permettront de maximaliser leurs marges. Ce système équivaut à un véritable pillage de nos sociétés. On augmente la consommation de biens sans les faire produire chez nous et sans en retirer quelque chose au passage de la frontière. Prenez l'exemple des meubles IKEA qui ne sont pas fabriqués chez nous, donc ils ne génèrent pas d'emploi et pas d'impôt. Ils passent la frontière en payant un minimum de taxe, il n'y a donc pas de bénéfice pour la communauté, pas de redistribution. Les vendeurs des magasins IKEA ont des salaires de base de vendeur, donc des salaires nécessitant des subventions pour le paiement de l'assurance maladie et pour le logement; c'est donc, en partie, la communauté qui participe pour compléter le salaire. Résultat: le patron d'IKEA est l'homme le plus riche de Suisse, cherchez l'erreur!

Il y a trop d'exemples comme ce dernier. Nous devons arrêter de supprimer ou de baisser les taxes d'importation, car elles sont à la fois une imposition justifiée et un outil contre le dumping et la concurrence déloyale. Plus nous baissons les taxes et plus nous reportons les charges sur tous les citoyens en favorisant les profiteurs.

Est-ce qu'il y a un autre nom pour qualifier les commerçants qui délocalisent pour exploiter les marocains en Espagne ou les enfants des usines de Chine? Mais attention! Ne nous trompons pas de cible, ces commerçants ne font qu'utiliser les possibilités que nos politiciens leur donnent en dérégulant le marché. Ce sont finalement eux les grands responsables.

Nous devons aussi voir le problème sur le plan de la protection de l'environnement. Nous n'avons jamais eu un printemps avec autant de rapports, plus alarmants les uns que les autres, sur l'état dramatique de notre planète. Les auteurs de ces rapports ne laissent plus aucun doute sur l'origine de l'accélération du réchauffement climatique et sur ses effets.

La dégradation des conditions sociales et de l'environnement plaide en faveur de mesures mettant un frein au principe du libre marché. La liberté s'arrête ou celle de l'autre commence, n'oublions pas cela ! Il ne peut y avoir libre choix quand ce dernier peut porter atteinte aux valeurs qui fondent nos sociétés.

Pour protéger les biens et les valeurs auxquels nous tenons, il faut du courage. Demandons à notre gouvernement de faire preuve de courage.

Vive les produits de proximité et tout ce qu'ils représentent ! Vive la crème et le beurre suisse !

Willy Cretegnny

La guerre du beurre

Les managers de Coop, Migros, Crémo et Emmi, les fonctionnaires de l'Administration fédérale des douanes, Monsieur Prix et Madame la ministre Doris Leuthard, donnent de la voix dans le domaine du beurre. Chaque habitant consomme environ 6 kg de beurre par année. Cela signifie que la baisse de prix de 10 centimes par plaquette de beurre de 250 grammes représente une économie de 2,40 francs par habitant et par année. Face aux enfantillages de tous ces VIP dans cette guerre du beurre, une bonne fessée ne serait-elle pas indispensable ?

Jacques Barras

Là-haut, sur la montagne...

En Suisse, le mythe de la montagne demeure très fort et tous les spécialistes en marketing oublient rarement d'en faire vibrer la corde sensible auprès des consommateurs à coup de publicités évoquant les sommets enneigés des Alpes. Et les grands distributeurs helvétiques ne veulent surtout pas se priver de cette image idyllique, oxygénée et paisible d'un mayen du Pays d'En Haut pour proposer beurre, fromages et autres yogourts produits à base d'un lait d'altitude. Trois ans après le lancement de la ligne de produits «Heidi» par la Migros, son concurrent Coop réagit en proposant aux consommateurs des produits sous la dénomination «Pro Montagna». Alors que Migros avait réussi à vendre du lait Heidi plus cher sans rétrocéder un seul centime aux producteurs de montagne, Coop, pour sa part, indique qu'elle verse une contribution, pour chaque produit acheté, au Parrainage pour les régions de montagne. Si ces produits de montagne avaient tant de bienfaits, il ne serait même pas utile de rappeler qu'ils méritent d'être rémunérés au prix juste. Et que les producteurs des régions montagneuses méritent un revenu en relation avec les exigences d'une production dans des conditions de travail particulièrement difficiles. En refusant de ristourner une partie de la plus-value sur la vente des produits griffés du Cervin directement aux producteurs, en privilégiant plutôt le parrainage, on tombe dans l'émotionnel, voire la charité, en faisant passer le soutien aux régions de montagne comme on verserait une obole pour les inondations, les sécheresses ou les tremblements de terre...

Désormais, pour les deux lignes de produits précitées, essentiellement laitiers, la montagne est omniprésente pour l'appui publicitaire. Comme pour garantir une qualité qui ne peut être obtenue que là-haut, avec cette saveur exceptionnelle des glaciers et autre flore alpine. Et les images omniprésentes de chalets d'alpage sur toutes les publicités incitent à croire que tous les produits de montagne ont leur origine au pied des névés alors que la limite pour l'appellation «montagne» débute, en fait, à... 700 mètres d'altitude! Ainsi, les vastes champs de maïs de Bourrignon, ou du Pied du Jura, peuvent sans autre être affouragés dans le but de produire du lait ou des yogourts à l'effigie d'Heidi ou de Pro Montagna. Aussi, une porcherie industrielle située à 701 mètres d'altitude peut-elle sans autre fournir un «jambon cru de montagne» sous un emballage portant sommets enneigés et joueur de cor des Alpes!

Des études ont pourtant démontré que le lait et la viande du bétail affouragé avec un herbage au-delà de 900 mètres d'altitude obtiennent des propriétés particulières. Dommage, parce que les nouvelles règles fixant les critères de désignation de produits «montagne» méritaient mieux qu'une vaste zone englobant les deux tiers du territoire suisse! Mais au-delà de savoir où débute vraiment «la montagne» et de savoir si l'on peut sans autre dessiner un alpage sur un berlingot de lait produit à base de maïs, c'est les efforts même des paysans de montagne qui ne sont pas vraiment reconnus. Peu importe finalement de connaître les véritables lieux de production alors que l'essentiel de la plus-value de ces opérations de charme demeure dans les poches des distributeurs. Et il est bien là le problème ; peut-on sans autre vanter des produits en s'appuyant sur des images d'alpages ou de pâturages préservés grâce au travail permanent des paysans de montagne et ne pas leur ristourner au moins la moitié d'une plus-value encaissée grâce à l'image idyllique des pâturages d'altitude?

Vincent Wermeille

Récompense pour la qualité du lait

A l'attention de Monsieur P.A Nobs, Crémo SA

Monsieur,

J'ai bien reçu votre «récompense» sous la forme d'une plaquette.

Cette distinction me parvient au moment où nous, producteurs, subissons vos pratiques injustifiées en matière de prix du lait. Concrètement, mon pouvoir d'achat est fortement hypothéqué par ces baisses réitérées et inconsidérées.

De ce fait, je vous renvoie vos «récompenses» 2005 et 2006, en vous priant de ne plus m'envoyer ces objets futiles. Ce qui ne m'empêchera pas de me soucier, comme à l'accoutumée, de la qualité de mes prestations.

A l'avenir, je ne répondrai plus à aucune de vos invitations (visites et autres) dans un souci de participer activement à la baisse de vos charges...

Veuillez recevoir, Monsieur, mes cordiales salutations.

André Muller, Le Mont

LES ECHOS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Uniterre s'est réuni

L'Assemblée générale d'Uniterre s'est tenue à Fiez le 10 mai dernier. A l'ordre du jour, de nombreux points clés à débattre: qu'il s'agisse de la vie d'Uniterre et de son financement ou des grands dossiers comme un prix du lait rémunérateur. En voici quelques reflets.

Pour Pierre-André Tombez, Président d'Uniterre, l'année 2006 a vu le lancement de la nouvelle équipe de secrétaires qui se sont installés dans les locaux à Lausanne. Le matériel informatique a été renouvelé ce qui a notamment permis de reprendre en main la plupart du travail de mise en page du journal. Un nouveau site internet a également été mis en ligne en 2006. Pierre-André Tombez a relevé que notre journal mensuel a reçu de nombreux échos positifs. Il nous est parfois reproché de trop l'axer sur l'international. Pourtant, cet aspect répond à une réalité claire: tout est aujourd'hui interdépendant. Le prix du lait européen influe sur la situation du prix en Suisse et c'est ensemble que nous pourrions revendiquer de meilleures conditions. Sur les accords bilatéraux ou multilatéraux, c'est avec nos collègues européens et internationaux que nous réussirons à imposer nos visions.

L'année écoulée a été illustrée par une mobilisation contre la politique agricole. Comme nous l'avons répété à plusieurs reprises, nous ne sommes pas face à un problème de rythme, mais bien de mauvaise orientation des réformes. C'est pourquoi nous avons soutenu la pétition contre le projet de politique agricole 2011 et co-organisé la belle manifestation du 28 février à Berne avec la coopérative Longo maï. Nous subissons une politique dite «libérale de marché» alors qu'elle est totalement administrée par Berne. La politique agricole décide souvent à la place du marché. Les acteurs du marché en profitent pour s'appuyer bien souvent sur la politique pour justifier des baisses de prix illogiques.

2006 rime également avec intensification des contacts internationaux: pour le lait avec nos collègues autrichiens, allemands et plus largement, européens. Sur le plan de l'OMC et des visions globales, avec nos collègues de la Coordination paysanne européenne et de La Via Campesina. Les contacts sur les dossiers nationaux avec les organisations agricoles suisses sont également réguliers: Agora, USP, IP-Suisse etc. Nous poursuivons aussi nos relations avec les syndicats, les consommateurs et les organisations environnementales.

Les projets d'agriculture contractuelle de proximité ont également connu un essor sans précédent en 2006. Près de 20 projets sont actuellement recensés en Suisse romande. Uniterre a mis sur pied une plate-forme d'échange entre ces différentes initiatives et de nombreux projets sont en gestation.

Un prix équitable pour tous

Un des grands enjeux de ces prochains mois et années sera de faire passer le message auprès des collègues que de réclamer un prix équitable est justifié. C'est l'objectif poursuivi notamment dans le cadre du projet «par kg de lait: 1 fr. pour le paysan». Nous avons mis et mettrons beaucoup de moyens à disposition pour sensibiliser le monde agricole à cet enjeu. Nous organisons des séances d'information décentralisées et acceptons les invitations des organisations agricoles intéressées. Cela a été le cas pour le comité d'IP-Suisse auquel nous avons présenté le projet de lait et expliqué l'urgence de se battre pour des prix pour l'ensemble du marché, et pas seulement pour des marchés de niche.

Quelles visions pour l'agriculture?

Uniterre se doit de se profiler dans le débat «Quelle agriculture voulons-nous en Suisse?». Uniterre est reconnu comme partenaire de dialogue sur ce thème et va devoir y contribuer. Nos partenaires tout comme les médias reconnaissent que la ligne d'Uniterre est cohérente et constante; qu'il y a une logique dans nos différentes prises de position, ce qui nous réjouit. Ils prennent souvent contact avec nous pour obtenir un autre son de cloche.

En année électorale, il pourrait être profitable de renforcer notre communication auprès des politiques, notamment des candidat-e-s au Parlement fédéral. Pour ce faire, Uniterre a proposé à l'AG de lancer une consultation auprès des candidat-e-s. Nous vous tiendrons au courant du projet dans un prochain journal. Dans la même veine, mais à moyen terme, le projet d'une initiative populaire «pour une autre agriculture» a également été abordé. Conscient que cette idée nécessite un investissement non négligeable et de larges alliances afin d'avoir un impact certain dans la population, le comité a proposé à l'AG qu'un mandat lui soit donné pour prospecter le terrain en intensifiant dans les prochains mois les contacts permettant de générer des alliances. Les résultats de cette phase seront présentés dans une prochaine AG.

Des moyens pour agir! Cotisation augmentée

Uniterre est très actif et dans la dynamique actuelle, il s'agit de ne pas relâcher la pression. Mais les membres ont pu le lire dans le dernier journal, les comptes se clôturent avec un déficit

de 30'000 frs. En 2007 et 2008, si aucun changement n'est apporté, nous ne ferons que creuser le déficit et nos réserves seront épuisées à la fin 2008. C'est pour assurer la survie du syndicat que le comité d'Uniterre a soumis à l'Assemblée générale, après l'avoir annoncé dans votre journal, une proposition d'augmentation de la cotisation; ceci afin de faire face à la masse de travail qui attend Uniterre ainsi qu'aux frais y liés. L'AG a accepté que la cotisation d'Uniterre passe de 100 frs à 150 frs par année. Elle estime que cette cotisation reflète de manière juste le travail qui est fourni par votre organisation. Un travail d'information et de sensibilisation, essentiellement transmis par le journal, et un engagement syndical pour la défense des familles paysannes tant face aux partenaires de marché que des politiques. Par ailleurs, le comité a opté pour le développement de la recherche de fonds auprès de tiers pour des projets spécifiques telle que l'agriculture contractuelle. Cette stratégie a pour volonté de diversifier quelque peu les sources de financement et permettre ainsi l'autofinancement de certains projets hors du budget «classique» d'Uniterre. Des appels de soutien à des individus ou des organisations seront également lancés pour alimenter le «fonds de lutte».

Le comité a également pris note de la démission d'Emmanuel Perrin au poste de vice-président d'Uniterre et de président de la commission administrative. Le comité a reçu mandat de l'AG pour simplifier les statuts et dissoudre la commission administrative qui avait été mise sur pied il y a plusieurs années, mais n'est plus active à ce jour. En cas de problèmes entre le comité directeur et les sections, celles-ci pourraient alors demander en AG extraordinaire, la mise en place d'une nouvelle commission.

A la fin de l'AG, le projet «par kg de lait, 1 fr. pour le paysan» a été présenté et a suscité de vifs intérêts (voir pages 1, 2 et 8 pour les détails).

Une nouvelle personne au sein de l'équipe d'Uniterre

Le comité d'Uniterre a le plaisir de vous informer qu'il a engagé, dès le mois de juin, pour une durée de cinq mois et à 60%, Charlotte Wirz, ingénieure agronome.

Charlotte Wirz remplacera Valentina Hemmeler qui sera absente pour un congé maternité.

Elle travaillera essentiellement sur les dossiers de politique agricole nationale et internationale, l'agriculture contractuelle, la plateforme sociale et le journal.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe et nous réjouissons de collaborer avec elle.

le comité d'Uniterre

Ce que les Suisses attendent de l'agriculture

L'Office fédéral de l'agriculture a mandaté l'Université de St Gall afin qu'elle sonde les attentes des citoyens. Il est intéressant de noter que la lecture des résultats varie fortement d'un interlocuteur à l'autre. Pour notre part, nous retiendrons que plus de 56% des citoyens souhaitent que les structures actuelles soient maintenues et plus de la moitié serait prête à soutenir d'avantage l'agriculture si elle s'orientait encore plus vers l'écologie.

Quant aux attentes, elles sont plus ou moins marquées suivant les groupes de population identifiés (conservateurs, écologistes-conservateurs des structures, écologistes réformateurs et réformateurs partisans du libéralisme économique). Néanmoins, quatre attentes tiennent le haut du tableau pour tous les groupes et, à leur lecture, cela a de quoi nous encourager:

- Assurance d'un revenu adéquat pour les agriculteurs,
- Respect des normes environnementales particulièrement élevées,
- Mise à disposition et entretien d'espaces publics dédiés au délasserment et offrant une grande qualité de vie,
- Garantie d'un auto-approvisionnement suffisant de la population.

Pour Uniterre, c'est la preuve que nos concitoyens attendent une politique qui garantisse ces 4 piliers. Si c'est ce que peut laisser entendre l'article 104 de la Constitution, voté il y a plus de 10 ans, la politique agricole actuelle s'en écarte de plus en plus et menace clairement l'accomplissement de ces tâches. L'OFAG devrait en tirer la leçon et réorienter sa politique agricole de manière drastique. N'est ce pas ce que demande Uniterre?

Valentina Hemmeler

T-SHIRT UNITERRE

Toutes les tailles sont disponibles auprès du secrétariat par simple coup de fil ou par e-mail. 021 601 74 67 ou info@uniterre.ch

Ils peuvent également être commandés via le site www.uniterre.ch

AGRI CONTRACTUELLE

Le Jardin des Charrotons

Le Jardin des Charrotons est le nouveau venu sur la scène genevoise de l'agriculture contractuelle de proximité. Inspiré par le concept et le fonctionnement des Jardins de Cocagne, le Jardin des Charrotons est cultivé depuis début 2007 par Irène Anex, jeune citadine diplômée en agronomie de Lullier, avec le soutien à temps partiel de Daniel Holzer, jeune diplômé en horticulture. Comme un défi lancé à ceux qui ne voient pas d'avenir dans l'agriculture, le comité qui les entoure respire également la jeunesse puisque l'âge de la majorité d'entre eux se situe entre 20 et 30 ans.

L'aventure commence par le travail de diplôme de Sandrine Gury de la Haute école de gestion de Genève. Pour choisir un thème de diplôme, Sandrine prend contact avec les Jardins de Cocagne qui lui suggèrent de plancher sur la possibilité de créer une nouvelle coopérative maraîchère; Cocagne a depuis longtemps atteint sa taille critique et souffre d'une longue liste d'attente. Christine Schilter, membre du comité de Cocagne, la soutient dans son projet et la met en contact avec Irène Anex qui a effectué un stage à la coopérative en 2004 et continue d'y prêter main-forte régulièrement. Cette jeune femme de 26 ans serait prête à se lancer dans un nouveau projet dès l'obtention de son diplôme, prévu pour fin 2006. La liste d'attente de Cocagne est alors mise à disposition des deux jeunes pour partir à la recherche des premiers coopérateurs et des membres du futur comité. En septembre 2006, après quelques réunions, la coopérative est formellement créée et attend avec impatience de prendre possession des terrains loués à partir de janvier 2007.

Au cœur de la plaine de l'Aire

Avec les Marais de Troinex, la Plaine de l'Aire est l'une des principales zones de production de légumes du canton. Nombreuses sont les entreprises maraîchères genevoises qui s'orientent vers la culture hors-sol, répondant ainsi aux besoins de rationalisation du secteur. Le Jardin des Charrotons, situé au cœur de la Plaine, va assurément quelque peu dénoter dans ce paysage; pourtant le projet a séduit un couple d'anciens maraîchers qui ont mis leur domaine de 3 hectares en location. Deux hectares sont actuellement cultivables, l'un en plein champ, l'autre sous tunnel. Le reste de la surface est occupé par une serre pour la production de plantons, une cave pour blanchir les cardons, une chambre froide et d'autres locaux. Pour l'année 2007, Irène se limitera à mettre en culture 1 à 1.5 ha, afin de répondre à la demande de 80 consommateurs. Le reste des surfaces sera cultivé par les anciens locataires et sera probablement repris en 2008 par la coopérative. La serre servant à la production de plantons pourrait alors servir à la production de variétés Pro Specie Rara.

Des idées claires

Le comité a planché en 2006 sur les statuts de la coopérative et sur les ob-

jectifs que celle-ci poursuit. Un extrait des statuts permet de se faire une idée assez claire: «La coopérative a pour but de produire des légumes et des fruits dans le respect des normes biologiques et de les fournir régulièrement à ses membres, de promouvoir l'agriculture de proximité et de défendre des conditions de travail décentes dans les métiers de l'agriculture». Le comité est formé



Apéro organisé fin mars pour faire découvrir le jardin. Au centre, Irène Anex.

de jeunes, très motivés par un projet qui repense tant l'agriculture que la consommation. Delphine, horticultrice au Jardin botanique, a voulu s'investir dans un projet qui soutienne l'agriculture de proximité. «Les membres de l'actuel comité ne se connaissaient pas, mais la volonté de travailler pour un même objectif a suffi comme lien pour lancer une véritable dynamique». Léna, étudiante à l'Uni, s'intéresse aux projets d'économie alternative. «J'apprécie de pouvoir participer à la création d'une coopérative, découvrir concrètement ce que signifie créer des statuts et de me rendre compte des subtiles différences entre les formes juridiques que l'on peut donner à un groupe; tout cela en étant prête à participer à une journée de grands nettoyages des locaux». Léna constate également que de toutes parts, le projet est apprécié: «Les consommateurs sont déjà en liste d'attente, la demande est forte et de l'autre côté, les maraîchers du coin semblent apprécier que des jeunes soient prêts à s'investir dans le métier». Les contacts avec des associations citoyennes de quartier se mettent en place petit à petit pour permettre à

la coopérative de consolider son assise en 2008. Des présences à la «Fête du développement durable» et à «Crockettes en campagne» sont également envisagées. Fabien a appris l'existence de ce projet par une amie d'Irène. Ancien étudiant et futur conducteur, il est heureux de se trouver parmi une équipe de jeunes «qui tirent à la même corde et qui montent un projet ambitieux ensemble».

Le coopérateur s'engage en sus à venir quatre demi-journées par an au jardin pour donner un coup de main, dans les cultures ou dans les locaux». Cet îlot novateur est-il bien perçu par les collègues paysans? Selon Irène, si les maraîchers de la Plaine qui sont aujourd'hui à l'âge de la retraite voient encore avec méfiance la culture biologique, il n'en reste pas moins que le propriétaire du terrain et son colocataire l'ont plutôt encouragée dans son projet. De plus, comme le disait Lena, beaucoup de gens semblent apprécier de voir des jeunes prêts à s'investir dans un projet qui fasse vivre l'agriculture tout en se démarquant des circuits classiques de vente. Ceci en sachant que de plus en plus de collègues commencent à subir trop durement le poids du duopole Coop-Migros. Les voisins d'Irène ont été invités à l'apéro qui a eu lieu le 31 mars et qui a réuni entre 150 et 200 personnes.

Divers moyens de participer

Si le projet vous intéresse, il est possible de s'inscrire sur la liste d'attente du Jardin ou de contribuer d'une manière ou d'une autre au développement du projet. Par exemple, afin de permettre l'investissement dans du matériel (tunnels, système d'arrosage, tracteur, ...), la coopérative lance une demande de prêt de 30'000.-. Les montants empruntés sont un multiple de 500.-, bloqués pour 3 ans au minimum, avec un intérêt de 1%. La banque alternative n'ayant pas répondu positivement à un montant jugé trop bas, une fois encore, la coopérative mise sur les bonnes combines et le soutien de chacun.

Valentina Hemmeler



En savoir plus:

Jardin des Charrotons
33 ch. des Grands Champs,
1232 Confignon
charrotons@hotmail.com
www.charrotons.org
téléphone: 022/743 05 87

CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL (CCT)

Chicanerie inutile ou véritable nécessité?

L'Union maraîchère suisse (UMS), par la voix de son directeur M. Nicolas Fellay, s'érige contre une éventuelle convention collective de travail (CCT) pour les employés agricoles. Dans le dernier numéro du journal « Le Maraîcher » de l'UMS, le Conseiller national Walter Müller tire à boulet rouge contre une CCT et il critique dans un même élan, sans différenciation, la jungle de prescriptions et de règlements qui assaille les producteurs. A notre avis, l'UMS et Monsieur Müller se trompent à la fois d'objectif et de stratégie.

Alors que la demande de légumes de qualité continue à être très forte et que le potentiel de développement du marché existe, nous constatons que les entreprises maraîchères sont en crise. De nombreux producteurs, de taille moyenne, mettent la clé sous le paillason. La transformation des légumes se délocalise. Pour l'heure, ceux qui s'en sortent, sont les grands producteurs spécialisés et les petits producteurs qui pratiquent différentes formes de vente directe. L'orientation actuelle de la politique privilégie la seule vision d'une libéralisation des marchés agricoles (bilatérales, accord de libre-échange agricole, OMC). L'aboutissement de cette optique libérale sonnera le glas de la production indigène.

Rapport de force inégal

Actuellement déjà, par les importations (près de 60% des légumes) et sa position dominante, la grande distribution arrive à imposer une pression continue sur les prix; ceux-ci évoluent à la baisse. Ainsi la transformation et la grande distribution s'accaparent une grande part de la plus-value générée par le commerce alimentaire, soit plus de 70%. Le solde se répartit entre les achats de produits importés et l'agriculture. Par ailleurs, le légume frais de proximité et de qualité joue un rôle primordial comme produit d'appel.

Le constat s'impose donc: le problème principal réside, comme dans les autres secteurs agricoles, dans le rapport de force inégal dans la négociation de prix. La position monopolistique des deux grands acheteurs est un facteur déterminant. De plus, la grande distribution bénéficie de moyens de communication importants. Elle en use et abuse sans scrupule dans les négociations, le lobbying politique, le travail médiatique et dans sa publicité; notamment à travers l'imagerie développée par les différents labels.

Il faut également mentionner, comme facteur supplémentaire de pression sur les prix, tous les frais découlant des exigences à la fois de la grande distribution (Eurepgap/Swissgap, labels privés) ou de la Confédération (RPLP ou une future taxe sur le CO2). De manière totalement abusive, ces frais sont systématiquement mis sur le compte du producteur au lieu d'être répercutés sur le prix final.

Conditions sociales primordiales

L'objectif pour la culture maraîchère doit être le maintien et le développement de sa structure de production. Elle doit fournir un maximum de légumes pour la population suisse. La production doit être de proximité avec des circuits et des méthodes transparents, respectant les conditions sociales, sanitaires et environnementales. Les conditions sociales tiennent une place primordiale, puisque la main d'œuvre constitue, avec un taux approximatif de 60%, une part importante des coûts de production. Il est regrettable que pour l'UMS, la stratégie de défense professionnelle consiste à mettre sous pression l'employé, en tant que maillon le plus faible de la chaîne de production. Est-ce qu'une rémunération de 3'020.- bruts pour 55 heures hebdomadaires, soit un salaire horaire de 12 francs et 69 centimes, recommandée par l'USP, est trop élevée? Quelle serait alors la limite d'une rémunération socialement supportable pour l'UMS? Est-ce que l'UMS veut s'inspirer des politiques d'emplois d'Andalousie? Est-ce encore durable? A l'évidence, le niveau de rémunération est aujourd'hui dissuasif pour la main d'œuvre d'origine suisse. A notre avis, il faut exiger une rémunération et un revenu pour le producteur et l'employé qui soit équitable et paritaire. Nous voulons que le métier de maraîcher, en tant que producteur ou employé devienne attractif. Personnellement, je me réjouis du jour où les employés en culture maraîchère d'origine suisse seront aussi nombreux que ceux d'origine étrangère. Il en va de notre fierté de producteur.

Quelle stratégie adopter pour réaliser cet objectif ?

Sur le pôle du marché, et par rapport à la grande distribution, il est impératif de renforcer l'organisation des producteurs par le regroupement de l'offre. Afin de maintenir une production indigène, la détermination et la communication de prix minimaux à la production, incluant une rémunération équitable, est incontournable. Ces prix doivent être fixés pour un volume global défini. Les prix cassés à l'étalage ne sont uniquement concevables que si le prix moyen est équitablement fixé pour une quantité annuelle donnée! C'est une convention collective pour la branche, un contrat cadre entre les

acheteurs et les producteurs qu'il faut exiger. Comme argument de marketing ou instrument de négociation, à l'instar d'autres filières et si la situation l'exige, les organisations des producteurs doivent envisager de faire pression par des actions (par ex. : vente directe, distribution, information ou dénonciation) devant les magasins et avoir recours éventuellement à des grèves de livraison de légumes. (Ces actions sectorielles devront peut-être être coordonnées au niveau européen ou encore se faire parallèlement avec d'autres filières).

Choisir la bonne cible

Entre les deux pôles «marché» et «politique», il y a un potentiel pour créer des structures de valorisation directe, notamment par l'engagement des collectivités publiques (écoles, administration, hôpitaux, etc.) pour un approvisionnement local dans le cadre de l'application de l'agenda 21 (développement durable). Quant au pôle politique, il nous paraît difficile et délicat, vis-à-vis des autres filières, de revendiquer des nouveaux paiements directs comme le préconise l'UMS. La Confédération pourrait par contre donner la force obligatoire à une organisation des producteurs et faciliter les conditions d'obtention de crédits d'investissement pour l'installation de nouveaux producteurs. Par ailleurs, il est du rôle de la Confédération de définir les règles du marché en exerçant le droit à la souveraineté alimentaire. Il faut protéger le marché suisse du dumping social et environnemental. La distorsion du marché est à chercher dans les conditions de production d'Andalousie, sur les routes et les aéroports d'Europe, et non pas dans le cadre donné à la production en Suisse. Il faut inverser cette rhétorique et adopter une stratégie de communication et d'information plus offensive. La protection douanière suisse a fait ses preuves, elle doit être maintenue et développée. Il faut notamment réfléchir à introduire une taxe CO2 à la frontière par kilomètres parcourus et en regard à l'impact climatique du mode de production. Une taxe sur le dumping social pourrait aussi être envisagée.

Alliances pragmatiques à construire

Par quels biais construire des alliances capables de réorienter les politiques agricoles? Pour infléchir la tendance

actuelle, il s'agit de créer des alliances pragmatiques claires avec les organisations syndicales, les organisations de consommateurs, les organisations de la société civile ainsi que les partis politiques autour du droit à la souveraineté alimentaire. C'est une tâche prioritaire pour la défense professionnelle. Il nous paraît aussi indispensable que les maraîchers coordonnent leur action revendicative avec les autres filières qui se trouvent dans une situation similaire. La dispersion des forces n'est plus permise. Les organisations des producteurs doivent être cohérentes: elles ne peuvent pas exiger une régulation du marché et le maintien d'une protection du secteur par la Confédération et refuser de donner un cadre légal harmonisé au niveau national à la main d'œuvre salariée. Pour ces raisons, il faut s'engager aux côtés des syndicats pour une CCT à condition que les syndicats s'engagent à leur tour à défendre la souveraineté alimentaire et la lutte contre le dumping économique, social et environnemental.

Rudi Berli

Tenez-vous au courant!
Site internet d'Uniterre mis à jour régulièrement:
www.uniterre.ch

InterLock
Le confort par excellence
TAPIS CAOUTCHOUC

- ✓ Etables & stabulations
- ✓ Rénovations et neuf
- ✓ Sans comparaison avec béton/asphalte
- ✓ Antiglis et isolant
- ✓ Devis sans engagement

LGC SA - CP 48 - 1627 VAULRUZ
026 913 79 84
swiss@animat.ca www.animat.ca

Tendeur de fil
pour fil de fer et fil de fer barbelé pour pâturages et vignes



034 413 11 41
Fr. 120.-

INTERNATIONAL

Souveraineté alimentaire

Uniterre promeut la souveraineté alimentaire en Suisse. Il le fait notamment dans le cadre du débat sur la politique agricole, mais aussi en sensibilisant ses partenaires sociaux. Ce concept, développé par La Via Campesina en 1996, est mis en avant par ses organisations membres au nord comme au sud. Nous avons souhaité, pour ce journal, présenter quelques échos de nos collègues du Sud.

Réchauffement climatique et souveraineté alimentaire

Aujourd'hui, le réchauffement climatique est un fait établi partout dans le monde, et aucun pays ne peut plus nier qu'il s'agit là d'un problème réel à résoudre. Ce phénomène est mondial. Il devrait influencer le comportement de chacun d'entre nous, dans sa vie quotidienne. Mais aussi celui des responsables politiques du monde entier.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'intérêt à rapprocher «Réchauffement climatique et Souveraineté alimentaire». Loin de chercher à être exhaustif, je ne veux donner ici que quelques exemples pour illustrer le fait que la reconnaissance de la souveraineté alimentaire des Etats participerait à la réduction du réchauffement climatique. En effet, la reconnaissance de la souveraineté alimentaire aura comme premier effet de limiter les importations des produits alimentaires au profit d'aliments produits localement. D'où une réduction de la dépense d'énergie due au transport, et donc une réduction de l'effet de serre.

Je prends mes exemples en Afrique de l'Ouest. Chacun est invité à faire un exercice semblable là où il se trouve. Le jour où l'Afrique de l'Ouest protégera convenablement son agriculture, les populations urbaines découvriront rapidement que les paysans de la CEDEAO sont tout à fait capables de nourrir l'ensemble de la population avec des produits de qualité.

Ce jour-là, le concentré de tomate ne viendra plus de Chine (en passant par l'Italie), mais il sera produit localement dans de nombreuses petites unités industrielles proches des bassins de production de tomates.

La noix de coco râpée ne sera plus importée de France, mais directement des pays côtiers qui la transformeront sur place.

Les éleveurs traditionnels se mettront à produire du lait toute l'année et à y trouver une nouvelle source de revenu. L'importation de lait en poudre et de lait concentré sera considérablement réduite.

En quelques années, la production de riz couvrira l'essentiel des besoins de l'ensemble de la population. Plus besoin d'alimenter Koudougou avec du riz ayant pris le bateau en Asie, le train à Abidjan, et un camion à Ouagadougou.

La région d'Orodara (Sud-Ouest du Burkina) ne sera plus seulement connue pour ses mangues et ses oranges, mais aussi pour ses jus de fruits et ses confitures.

Le pain n'aura pas disparu, mais d'autres produits auront fait leur apparition, comme des biscuits à base de maïs.

Les habitués des kiosques pour leur petit-déjeuner se verront offrir un bon café au lait préparé à partir de café en grain venu de Côte d'Ivoire (moulu devant eux) et du bon lait produit par les vaches des environs.

On peut même espérer que les cubes de Soumbala de soja commenceront à prendre la place des cubes Maggi ou autres Jumbo.

L'huile de coton aura survécu aux différentes huiles en provenance de Malaisie, comme aux huiles de soja 100 % OGM qui se trouvent déjà dans nos boutiques. A noter que ces huiles OGM proviennent des Etats-Unis ou d'Amérique du Sud, mais transitent actuellement par le nord de la France (où elles sont mises en bouteille).

Et la planète se portera mieux.

Maurice Oudet, SEDELAN, Burkina Faso
Association d'information burkinabée à destination du monde rural

La souveraineté alimentaire dans la Constitution bolivienne?

Depuis 1996, La Via Campesina promeut la souveraineté alimentaire, qui, actuellement, se définit comme «le droit des peuples à produire ses propres aliments et à organiser la production alimentaire et la consommation suivant les nécessités des communautés locales, donnant la priorité à la production et la consommation de produits locaux».

La Via Campesina a participé au Séminaire International «L'Alimentation est un droit de toutes et tous», le 19 avril à Sucre en Bolivie ; il était organisé par l'Association des Institutions de Promotion et Education. Pour La Via Campesina, le fait que la société bolivienne soit intéressée à analyser, discuter et intégrer dans sa nouvelle Constitution le principe de souveraineté alimentaire revêt une grande importance, car cela donnera un caractère constitutionnel au droit qu'ont tous les hommes et les femmes à avoir accès aux ressources pour pouvoir produire leurs propres aliments, maintenir leurs cultures productives et préserver leurs cultures alimentaires et surtout leur souveraineté nationale.

Mais il ne suffit pas que ce concept soit inscrit dans la Constitution, ni que de nouvelles lois soient dictées ou qu'une quelconque instance gouvernementale soit élevée au statut de ministère. Il faut une volonté politique de l'Etat pour qu'une véritable réforme agricole intégrale et légitime s'approfondisse, pour que nos semences soient sauvegardées et valorisées, et donc que l'introduction de semences génétiquement modifiées ne soit pas autorisée. Il faut soutenir la production des petits et moyens producteurs, en luttant notamment contre la monoculture qui ne laisse que destruction de l'environnement et de la santé humaine dans les campagnes. Il faut garantir un marché aux produits paysans et indigènes, mais à travers un marché juste entre les peuples. Il faut surtout mettre l'homme et la femme au centre du développement, et pour cela il faut proposer des services de santé et d'éducation et surtout une alimentation saine et appropriée.

La meilleure manière de contribuer à ce projet est de défendre notre souveraineté nationale à travers la souveraineté alimentaire. Comme producteurs, il faut valoriser, sauvegarder et préserver la culture productive de nos ancêtres. Il ne s'agit pas d'être contre la technologie, il s'agit de faire usage premièrement de nos connaissances et nos ressources. Comme consommateurs, il faut demander un approvisionnement d'aliments produits en harmonie avec la nature et dans nos propres territoires, puisque c'est de cette unique manière qu'on peut nous garantir une alimentation saine et appropriée.

Si la Bolivie introduit le principe de souveraineté alimentaire dans sa prochaine Constitution, si elle l'assume et le met en pratique, ce n'est pas uniquement la souveraineté nationale qu'elle réussira à renforcer, mais elle donnera un exemple au monde qu'un autre monde est possible.

texte de La Via Campesina-Amérique centrale traduit et adapté par:
Charlotte Wirz

Définition de la souveraineté alimentaire

La souveraineté alimentaire désigne le DROIT d'une population, d'une région ou d'un pays à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping de prix vis-à-vis de pays tiers. La souveraineté alimentaire inclut:

- La priorité donnée à la production agricole locale pour nourrir la population, l'accès des paysans-ne-s et des sans-terres, à la terre, à l'eau, aux semences et au crédit. D'où la nécessité de réformes agraires, de la lutte contre les OGM pour le libre accès aux semences et de garder l'eau comme un bien public à répartir durablement.
- Le droit des paysan-ne-s à produire des aliments et le droit des consommateurs à pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer et par qui et comment l'aliment est produit. Le droit des Etats à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix.
- Des prix agricoles liés aux coûts de production. C'est possible à condition que les Etats ou les Unions aient le droit de taxer les importations à trop bas prix, et s'engagent pour une production paysanne durable et maîtrisent la production sur le marché intérieur pour éviter des excédents structurels.
- La participation des populations aux choix des politiques agricoles.
- La reconnaissance des droits des paysannes, qui jouent un rôle majeur dans la production agricole et l'alimentation.

POUR UN LAIT ÉQUITABLE

Contrat d'adhésion à la commission d'Uniterre «par kg de lait: 1 Fr. pour le paysan»

En tant que producteur, j'adhère à la commission d'Uniterre «par kg de lait: 1 Fr. pour le paysan», et j'adhère également à la plate-forme européenne du lait «European Milk Board» (EMB). Je m'engage pour une augmentation générale du prix du lait en Suisse afin que celui-ci atteigne le prix équitable de 1 Fr par kg de lait payé net au producteur, sans les paiements directs. Je m'engage personnellement à participer et à soutenir les actions approuvées par la commission et à être solidaire des actions menées au plan européen par les organisations paysannes membres de EMB. La «hauteur» de mon engagement individuel est fixée en commission. Je soutiens donc les points ci-dessous:

1. Le prix équitable qui est seul à même de garantir la durabilité de la production laitière en Suisse est de 1 Fr/kg de lait payé net au producteur (sans paiements directs).
2. La gestion des quantités de lait à produire doit être en main des producteurs.
3. La commission élit en temps voulu les personnes responsables des négociations avec les différents acteurs du marché et attribue le mandat de négociation.
4. Si le résultat des négociations n'est pas satisfaisant, la commission peut engager différentes actions et notamment une grève générale des livraisons de lait.

Je m'engage à être membre du syndicat Uniterre par le paiement de la cotisation annuelle. Ceci donne droit à une défense globale des intérêts de l'agriculture et à recevoir le journal d'information du syndicat.

La cotisation annuelle d'adhésion à la commission «par kg de lait: 1 Fr. pour le paysan» est de 20 Frs (vingt francs) par exploitation. La commission prélève sur ce montant les cotisations d'adhésion à la plate-forme européenne «European Milk Board».

Seules les personnes membres de la commission pourraient participer à une éventuelle initiative de commercialisation de lait correctement rémunéré.

Seule une personne physique peut adhérer à la commission.

Nom : Prénom :
Rue : NP / Lieu :
N° de tél : N° de fax :
N° de portable : E-mail :
Membre (avec le nom) OP OPU IP
Production annuelle de lait, en kg :
Membre d'Uniterre : Oui Non
Section Uniterre : VD FR NE GE JU Valais Autre canton

Je ne suis pas producteur de lait, mais je désire soutenir le mouvement

Lieu, date

Signature

Page à découper et renvoyer à:
Uniterre,
av. du Grammont 9
1007 Lausanne

Commission «par kilo de lait: 1 Fr. pour le paysan» Séances décentralisées d'Uniterre

Venez en parler, poser vos questions et obtenir des réponses. Uniterre vous présente l'état d'avancement du dossier en Suisse et en Europe, les contacts, les projets de contrats, les tenants et aboutissants. Les producteurs de lait européens veulent que les producteurs suisses touchent 1.-/litre au moins. Comment allons nous leur répondre?

Dates agendées

Vaud: 12 juin, 20h, Auberge communale d'Eclépens

Chablais: 20 juin, 20h30, salle Arthur Parchet, Vouvry (parking Maison de commune, 25 Grande Rue, salle ensuite indiquée)

Si vous désirez organiser des séances dans vos régions et cercles laitiers, contactez vos présidents de section ou le secrétariat d'Uniterre!

